



UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES

MEMBRE DE

U-S-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

LICENCE 2 PSYCHOLOGIE

Semestre 3

BROCHURE DES HORAIRES

* * *

Année 2018-2019

LICENCE EN DEUXIEME ANNEE CONDITIONNELLE

ATTENTION

LES
ETUDIANTS INSCRITS
EN 2^{ème} ANNEE DE LICENCE
CONDITIONNELLE
QUI DOIVENT REPASSER
DES U.E OU E.C.U.E
AU SEMESTRE 1
DE LA PREMIERE ANNEE

DOIVENT **IMPERATIVEMENT**
S'Y INSCRIRE
LORS DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Dans le cas où le semestre n'aurait pas été validé (soit directement, soit par compensation), seules les notes des UE ou ECUE supérieures ou égales à 10 sont conservées d'une année à l'autre. Toute UE ou ECUE dont la note est inférieure à 10 est à repasser l'année suivante.

Assiduité

Il n'y a pas de contrôle d'assiduité dans la plupart des cours et TD. Toutefois, la présence régulière aux cours et aux TD est un facteur de réussite important, dont l'influence se vérifie régulièrement par l'examen des taux de réussite.

Attention :

L'assiduité est contrôlée pour certaines UE. Une absence (pour ITER2) ou deux absences (pour C2i et ANCE) au maximum sont possibles au cours d'un même semestre. Les justificatifs d'absence (certificat de maladie) doivent être transmis **dans les 48h** au plus tard à l'enseignant en charge du TD ou au responsable de l'UE. En cas d'absences multiples ou en l'absence de justificatif, l'UE pourra ne pas être validée.

INFORMATIONS GENERALES

Votre interlocuteur scolarité : secrétariat pédagogique de la L2 (1^{er} étage - salle 1048 - bureau 1053)
Antony MILASIN ☎ 01 76 53 31 83 sec-peda-licence@psychologie.parisdescartes.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : 9h30-12h et 13h30-16h30 et mercredi : 9h30-12h

Lieu des enseignements : 71 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt

Dispense d'assiduité : Les demandes de dispenses d'assiduité sont à retirer et déposer, accompagnées des pièces justificatives, au service de la scolarité **au plus tard le 27 septembre 2018.**

Attestation d'assiduité : Les attestations d'assiduité sont délivrées par le service de la scolarité aux étudiants qui justifient de situations particulières (congé de formation ; étudiants étrangers, sur demande de la préfecture). Le formulaire remis à l'étudiant devra être signé par chaque enseignant **à la fin de chaque mois.**

Etudiants en situation de handicap. Ces étudiants ont droit à des aménagements pour les examens à condition d'en faire la demande au service de la scolarité accompagnée de justificatifs et de l'attestation du service de la médecine préventive **au plus tard le 15 novembre 2018.** Par ailleurs, dans le cadre des UE à contrôle continu, il est indispensable de se signaler très rapidement à l'enseignant responsable du groupe de TD, bien avant la date de l'épreuve, afin que des mesures adaptées puissent être anticipées.

Début des enseignements : 10 septembre 2018

Calendrier universitaire : voir le site internet www.psychologie.parisdescartes.fr onglet « Formations » rubrique « Scolarité / Calendrier universitaire »

Alternance calendrier semaine A et semaine B pour les TD de ITER2 et MPPP2 : il s'agit de deux groupes de TD qui ont lieu à la même heure mais l'un en semaine A et l'autre en semaine B.

Semaine A	Semaine B
Semaine du 10 septembre	Semaine du 17 septembre
Semaine du 24 septembre	Semaine du 1 ^{er} octobre
Semaine du 8 octobre	Semaine du 15 octobre
Semaine du 22 octobre	Semaine du 29 octobre : pas d'enseignements
-----	Semaine du 5 novembre
Semaine du 12 novembre	Semaine du 19 novembre
Semaine du 26 novembre	Semaine du 3 décembre
Semaine du 10 décembre 2018 : révisions / rattrapage CM-TD	
Vacances de Noël	
Semaine du 7 janvier 2019 : examens du semestre 1 de la session initiale	

N.B. : Quand vous choisissez un groupe de TD, vérifiez sa compatibilité avec l'ensemble des autres.

ATTENTION! Vous devez absolument **consulter votre courriel (prenom.nom@etu.parisdescartes.fr)** car certaines informations vous seront adressées par ce moyen. En outre, les correspondances avec l'administration (scolarité, enseignants...) doivent se faire via cette messagerie.

Vous pouvez joindre tous les responsables d'enseignement par courriel en utilisant la forme : prenom.nom@parisdescartes.fr

Semestre 3 Directeur des études : Jérôme Boutinaud

Pour obtenir le semestre 3, vous devez valider 8 unités d'enseignements (UE) obligatoires :

- **UE PAT2** « Psychopathologie 2 »
 - **UE DIF2** « Psychologie différentielle 2 »
 - **UE EXP2** « Psychologie cognitive expérimentale 2 »
 - **UE PSP2** « Psychophysiologie 2 »
 - **UE ITER2** « Initiation aux travaux d'études et de recherche 2 »
 - **UE MPPP2** « Méthodes et pratiques professionnelles des psychologues 2 »
 - **UE HEPSY** « Histoire et épistémologie de la psychologie »
 - **UE ANCE** « Anglais de la communication et de l'expression »
- ou**
- **UE C2i** « Informatique et C2i »

U.E.	Intitulé	Responsable
PAT2	Psychopathologie 2	Romuald Blanc
DIF2	Psychologie différentielle 2	Marion Botella
EXP2	Psychologie cognitive expérimentale 2	Sophie Blanchet
PSP2	Psychophysiologie 2	Patrice Venault
ITER2	Initiation aux travaux d'études et de recherche 2	Céline Paeye
MPPP2	Méthodes et pratiques professionnelles des psychologues 2	Catherine Verniers
HEPSY	Histoire et épistémologie de la psychologie	Serge Nicolas
ANCE	Anglais de la communication et de l'expression	Céline Jalliffier-Merlon
ou C2i	Informatique et C2i	Frédéric Aschehoug

Organisation des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) :

U.E.	Intitulé	Organisation
PAT2	Psychopathologie 2	1h30 de cours et 2h de TD par semaine
DIF2	Psychologie différentielle 2	1h30 de cours et 2h de TD par semaine
EXP2	Psychologie cognitive expérimentale 2	1h30 de cours et 2h de TD par semaine
PSP2	Psychophysiologie 2	2h de cours et 2h de TD par semaine
ITER2	Initiation aux travaux d'études et de recherche 2	1h30 de TD une semaine sur deux
MPPP2	Méthodes et pratiques professionnelles des psychologues 2	2h de cours une semaine sur deux et 2h de TD une semaine sur deux
HEPSY	Histoire et épistémologie de la psychologie	2h de cours par semaine
ANCE	Anglais de la communication et de l'expression	2h de TD par semaine
ou C2i	Informatique et C2i	2h de TD par semaine

U.E PAT2 : « Psychopathologie 2 »

Responsable : Romuald Blanc

Début des cours et TD : semaine du 10 septembre 2018

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Lundi 10h45-12h15 Amphi FRAISSE
ou
COURS 02 Jeudi 09h00-10h30 Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : Choisir un groupe (40 étudiants par groupe). Les séances sont d'une durée de 2h par semaine.

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	08h30-10h30	2018
02	lundi	10h45-12h45	2018
03	lundi	13h00-15h00	2018
04	lundi	15h15-17h15	2018
05	mardi	08h30-10h30	2018
06	mardi	10h45-12h45	2018
07	mardi	13h00-15h00	2018
08	mercredi	08h30-10h30	2018
09	mercredi	10h45-12h45	2018
10	mercredi	13h00-15h00	2018
11	mercredi	15h15-17h15	2018
12	jeudi	13h00-15h00	2018
13	jeudi	15h15-17h15	2018
14	vendredi	08h30-10h30	2035
15	vendredi	10h45-12h45	2035
16	vendredi	13h00-15h00	2018

U.E DIF2 : « Psychologie différentielle 2 »

Responsable : Marion Botella

Début des cours et TD : semaine du 10 septembre 2018**COURS** : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Mercredi 10h45-12h15 Amphi FRAISSE
ou
COURS 02 Vendredi 13h00-14h30 Amphi HALBWACHS

TRAVAUX DIRIGES : Choisir un groupe (40 étudiants par groupe). Les séances sont d'une durée de 2h par semaine.

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	mardi	08h30-10h30	2038
02	mardi	10h45-12h45	2038
03	mardi	13h00-15h00	2038
04	mardi	15h15-17h15	2038
05	mercredi	08h30-10h30	2038
06	mercredi	13h00-15h00	2038
07	mercredi	15h15-17h15	2038
08	mercredi	17h30-19h30	2038
09	jeudi	08h30-10h30	2038
10	jeudi	10h45-12h45	2038
11	jeudi	13h00-15h00	2038
12	jeudi	15h15-17h15	2038
13	vendredi	08h30-10h30	2038
14	vendredi	10h45-12h45	2038
15	vendredi	13h00-15h00	2038
16	vendredi	15h15-17h15	2038

U.E EXP2 : « Psychologie cognitive expérimentale 2 »

Responsable : Sophie Blanchet

Début des cours et TD : semaine du 10 septembre 2018

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Mardi 09h00-10h30 Amphi FRAISSE
ou
COURS 02 Jeudi 15h15-16h45 Amphi LAGACHE

TRAVAUX DIRIGES : Choisir un groupe (40 étudiants par groupe). Les séances sont d'une durée de 2h par semaine.

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	08h30-10h30	2036
02	lundi	10h45-12h45	2036
03	lundi	13h00-15h00	2036
04	lundi	15h15-17h15	2036
05	lundi	17h30-19h30	2036
06	mardi	10h45-12h45	2036
07	mardi	13h00-15h00	2036
08	mardi	15h15-17h15	2036
09	mercredi	08h30-10h30	2036
10	mercredi	13h00-15h00	2036
11	jeudi	08h30-10h30	2036
12	jeudi	13h00-15h00	2036
13	jeudi	15h15-17h15	2036
14	vendredi	08h30-10h30	2036
15	vendredi	10h45-12h45	2036
16	vendredi	15h15-17h15	2036

U.E PSP2 : « Psychophysiology 2 »

Responsable : Patrice Venault

Début des cours et TD : semaine du 10 septembre 2018

COURS : 2h par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Mardi 10h45-12h45 Amphi FRAISSE
ou
COURS 02 Jeudi 10h45-12h45 Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : Choisir un groupe (40 étudiants par groupe). Les séances sont d'une durée de 2h par semaine.

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	08h30-10h30	1046
02	lundi	10h45-12h45	1046
03	lundi	13h00-15h00	1046
04	lundi	15h15-17h15	1046
05	mardi	13h00-15h00	1046
06	mardi	15h15-17h15	1046
07	mercredi	08h30-10h30	1046
08	mercredi	10h45-12h45	1046
09	mercredi	13h00-15h00	1046
10	mercredi	15h15-17h15	1046
11	jeudi	08h30-10h30	1046
12	jeudi	13h00-15h00	1046
13	jeudi	15h15-17h15	1046
14	vendredi	08h30-10h30	1046
15	vendredi	10h45-12h45	1046
16	vendredi	13h00-15h00	1046

U.E ITER2 : « Initiation aux travaux d'études et de recherche 2 »

Responsable : Céline Paeye

Début des TD : semaine du 10 septembre 2018

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique, aucune absence n'est autorisée. Pour toute absence pour raison médicale, il est obligatoire d'adresser à votre chargé d'enseignement un arrêt de travail réglementaire (date de début, durée...) dans les 48h au plus tard. Pour toute autre raison, adresser également un justificatif (attestation de transport ou d'employeur) dans les 48h. Au-delà d'une absence, l'étudiant sera considéré comme « défaillant ».

TRAVAUX DIRIGES : Choisir un groupe (15 étudiants par groupe). Les séances ont lieu une semaine sur deux (semaine A ou B selon le numéro du groupe. Voir calendrier en début de brochure).

GROUPE Semaine A	GROUPE Semaine B	JOUR	HORAIRE	SALLE
A01	B01	lundi	10h45-12h15	2016B
A02	B02	lundi	13h00-14h30	2016B
A03	B03	lundi	15h15-16h45	2016B
A04	B04	mardi	09h00-10h30	2016B
A05	B05	mardi	10h45-12h15	2016B
A06	B06	mardi	13h00-14h30	2016B
A07	B07	mardi	15h15-16h45	2016B
A08	B08	mercredi	10h45-12h15	2016B
A09	B09	mercredi	13h00-14h30	2016B
A10	B10	mercredi	15h15-16h45	2016B
A11	B11	mercredi	17h30-19h00	2016B
A12	B12	jeudi	09h00-10h30	2016B
A13	B13	jeudi	10h45-12h15	2016B
A14	B14	jeudi	13h00-14h30	2016B
A15	B15	jeudi	15h15-16h45	2016B
A16	B16	jeudi	17h30-19h00	2016B
A17	B17	vendredi	10h45-12h15	2016B
A18	B18	vendredi	13h00-14h30	2016B

U.E MPPP2 : « Méthodes et pratiques professionnelles des psychologues 2 »
--

Responsable : Catherine Verniers

Début des cours et TD : semaine du 10 septembre 2018

COURS : 2h une semaine sur deux (semaine A ou B selon le numéro du groupe. Voir calendrier en début de brochure).

COURS A01 ou B01 Mardi 17h30-19h30 Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : Choisir un groupe (40 étudiants par groupe). Les séances ont lieu une semaine sur deux (semaine A ou B selon le numéro du groupe. Voir calendrier en début de brochure).

GROUPE Semaine A	GROUPE Semaine B	JOUR	HORAIRE	SALLE
A01	B01	lundi	08h30-10h30	2012
A02	B02	mercredi	15h15-17h15	2012
A03	B03	jeudi	13h00-15h00	2012
A04	B04	jeudi	15h15-17h15	2012
A05	B05	vendredi	08h30-10h30	2012
A06	B06	vendredi	10h45-12h45	2012
A07	B07	vendredi	13h00-15h00	2012

U.E HEPSY : « Histoire et épistémologie de la psychologie »
--

Responsable : Serge Nicolas

Début des cours : semaine du 10 septembre 2018

COURS : 2h par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01	Lundi	17h15-19h15	Amphi LAGACHE
ou			
COURS 02	Mercredi	15h15-17h15	Amphi FRAISSE

U.E ANCE : « Anglais de la communication et de l'expression »

Responsable : Céline Jalliffier-Merlon

Début des TD : semaine du 10 septembre 2018

N.B. : L'étudiant qui choisit ANCE au 1^{er} semestre devra choisir C2i au 2^{ème} semestre et inversement, celui qui choisit C2i au 1^{er} semestre devra obligatoirement choisir ANCE au 2^{ème} semestre. Attention : ce choix ne pourra pas être modifié en cas de redoublement.

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique, aucune absence n'est autorisée. Pour toute absence pour raison médicale, il est obligatoire d'adresser à votre chargé d'enseignement un arrêt de travail réglementaire (date de début, durée...) dans les 48h au plus tard. Pour toute autre raison, adresser également un justificatif (attestation de transport ou d'employeur) dans les 48h. Au-delà de deux absences, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

TRAVAUX DIRIGES : Choisir un groupe (20 étudiants par groupe). Les séances sont d'une durée de 2h par semaine.

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	08h30-10h30	2042
02	lundi	10h45-12h45	2042
03	lundi	13h00-15h00	2042
04	lundi	13h00-15h00	2039
05	lundi	15h15-17h15	2039
06	mardi	10h45-12h45	2042
07	mardi	13h00-15h00	2039
08	mercredi	08h30-10h30	2042
09	jeudi	08h30-10h30	2039
10	jeudi	13h00-15h00	2035
11	jeudi	13h00-15h00	2042
12	vendredi	08h30-10h30	2042
13	vendredi	10h45-12h45	2042

U.E C2i : « Informatique et C2i »
--

Responsable : Frédéric Aschehoug

Début des TD : semaine du 10 septembre 2018

N.B. : L'étudiant qui choisit C2i au 1^{er} semestre devra choisir ANCE au 2^{ème} semestre et inversement, celui qui choisit ANCE au 1^{er} semestre devra obligatoirement choisir C2i au 2^{ème} semestre. Attention : ce choix ne pourra pas être modifié en cas de redoublement.

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique, aucune absence n'est autorisée. Pour toute absence pour raison médicale, il est obligatoire d'adresser à votre chargé d'enseignement un arrêt de travail réglementaire (date de début, durée...) dans les 48h au plus tard. Pour toute autre raison, adresser également un justificatif (attestation de transport ou d'employeur) dans les 48h. Au-delà de deux absences, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

TRAVAUX DIRIGES : Choisir un groupe (20 étudiants par groupe). Les séances sont d'une durée de 2h par semaine.

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h45-12h45	3023
02	lundi	13h00-15h00	3023
03	lundi	13h00-15h00	3024
04	lundi	15h15-17h15	3024
05	lundi	15h15-17h15	3023
06	mardi	13h00-15h00	3023
07	mardi	15h15-17h15	3023
08	mercredi	13h00-15h00	3023
09	mercredi	15h15-17h15	3023
10	jeudi	13h00-15h00	3023
11	jeudi	15h15-17h15	3023
12	vendredi	13h00-15h00	3023
13	vendredi	15h15-17h15	3023